

Décision

Générale

colonial

Décision n° 534 décision n° 534 du 23 mai 1949

n° 534

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 mai 1949

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro
31 mai 1949

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois pour en jouir à Perpignan (Pyrénées-Orientales) est accordé à M. Pla (Armand), ingénieur des travaux publics. Conformément aux dispositions de l'article 1re du décret n° 47-2035 du 17-octobre 1947 susvisé, une majoration de congé de trois mois est accordée à M. Pla. M. Pla rejoindra son lieu de congé par voie aérienne pour compter du 20 mai 1949 et voyagera aux frais du budget local (assimilation : 1re catégorie B).